

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

***Séance du mardi 9 novembre
2021
Qe-2021/119***

Aujourd'hui 9 novembre 2021, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h49 à 17h03

Etaient Présents :

Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h35, Madame Sandrine JACOTOT présente à partir de 14h55, Madame Catherine FABRE présente à partir de 15h45, Madame Harmonie LECERF présente jusqu'à 15h40, Monsieur Jean-Baptiste THONY présent jusqu'à 17h00, Monsieur Olivier ESCOTS présent jusqu'à 17h23, Monsieur Matthieu MANGIN présent jusqu'à 17h42.

Excusés :

**Question écrite du groupe Bordeaux en Luttés posée par
Philippe Poutou sur le service public postal.**

Monsieur Philippe POUTOU, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Voilà des mois que nous alertons, à l'appui des syndicats et des collectifs d'usager·e·s, sur la situation critique du service public postal. Notre territoire municipal, fût-il urbain, n'est en aucun cas épargné par la politique destructrice menée par la direction de La Poste.

Aristide Briand, Albret, Saint-Rémi, Judaïque, Saint Projet... Ce sont autant de bureaux de poste qui, ces dernières années, ont été fermés par La Poste et remplacés par des « points de contact » à la main de Carrefour principalement. Et lorsque ce n'est pas une fermeture au profit de Carrefour, ce sont les communes elles même qui sont sommées de prendre le relais, comme si La Poste, qui a dégagé 525 millions d'euros de bénéfices net sur le premier semestre 2021, n'en avait plus les moyens.

Maintenant vient le tour de Saint-Jean et les Aubiers. Dans un second temps, ce sont le Grand-Parc et La Benaugue qui sont menacés. Que des quartiers populaires pour l'instant, ciblés par La Poste car sûrement jugés encombrants et ne correspondant pas aux « attendus » des standards de rentabilité imposé par le modèle capitaliste.

L'inégalité face aux services publics, voilà l'enjeu majeur auquel nous sommes confronté·e·s en tant qu'elu·e·s. Nous qui représentons la population et qui sommes élus pour défendre ses intérêts. Nous qui nous confrontons à des enjeux économiques privés incompatibles avec les principes d'égalité et de solidarité. Nous qui devons défendre les droits des usager·e·s. Qu'allons-nous faire, une bonne fois pour toutes, pour nous opposer à des décisions unilatérales d'une entreprise privée aux capitaux publics ?

Nous sommes face à une situation concrète qui marque un tournant pour La Poste. Le bureau du quartier des Aubiers est menacé de fermeture définitive. Le 9 février 2021, monsieur Hurmic annonçait « se battre pour sa réouverture ». Où en est-on aujourd'hui ? Qui gagne la bataille ?

Un média titrait dernièrement « Dans le quartier des Aubiers, La Poste fait plier le maire de Bordeaux ». Jusqu'à quand cette humiliation va-t-elle durer ? En tant qu'elu d'une grande ville vous avez une responsabilité. Une responsabilité pour les habitant·e·s mais aussi vis-à-vis des élu·e·s des communes plus modestes quotidiennement méprisées par La Poste.

Monsieur le Maire, notre question est simple : qu'attendez-vous pour imposer un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste sur le périmètre de la commune ? Qu'attendez-vous pour convoquer un débat public tripartite entre La Poste, les élu·e·s locaux et les organisations syndicales qui se battent pour le maintien du service public ? Qu'attendez-vous pour communiquer ouvertement, sans peur, sur les méthodes odieuses de La Poste ?

Nous manquons de débats publics sur cette question fondamentale. Nous manquons de transparence, de positions claires et fermes à l'encontre de ce vaste plan de privatisation. Les pouvoirs publics manquent de courage pour se confronter à ce mastodonte qu'est La Poste. Prenons nos responsabilités et faisons de Bordeaux une commune ouvertement et résolument pour la défense du service public postal, dans les mots et dans les actes.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 novembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Philippe POUTOU